



Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle

Les membres du **CAMP DE RIVIÈRE-OUELLE INC.** (« la Corporation ») sont par la présente convoqués à sa troisième assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Lundi, le 27 octobre 2025, à 19h00

À l'évêché, 1200, 4^e avenue, La Pocatière, QC G0R 1Z0

Ordre du jour de cette assemblée annuelle

1. Accueil.
2. Convocation et validité de l'assemblée.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 21 octobre 2024. *
4. Rapport du président : faits saillants de l'année 2024.
5. Dépôt des États financiers examinés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. *
6. Nomination de l'expert-comptable ou de l'auditeur pour l'exercice en cours et autorisation aux administrateurs de convenir de sa rémunération.
Projet de résolution (Recommandation du conseil d'administration) :
Sur proposition dûment appuyée, il est (unanimement ou majoritairement) résolu que l'assemblée des membres :
 - a) nomme la firme comptable Mallette de Rivière-du-Loup expert-comptable avec mission d'examen des États financiers du Camp de Rivière-Ouelle Inc. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024; et
 - b) autorise le conseil d'administration à convenir de sa rémunération.
7. Élections des administrateurs aux sièges 2, 3 et 4.
Sortant de charge et rééligibles :
Siège # 2 : vacant. Siège # 3 : Andrée Rossignol. Siège # 4 : Suzanne Raymond
8. Période de questions.
9. Levée de l'assemblée.

La Pocatière, le 7 octobre 2025

Yvan Pelletier, président

* Disponible sur le site internet du Camp sous l'item Notre Gouvernance :

<https://www.campcanawish.com/notre-camp/>

Vous recevez la présente invitation à titre de membre de la Corporation.

Information : 418-856-3674

info@campcanawish.com